

Info Cultures maraîchères

18/2018

11 juillet 2018

Prochaine édition le 18.07.2018

Table des matières

Stomp Aqua – Nouvelles possibilités d'utilisation	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	2

Stomp Aqua – Nouvelles possibilités d'utilisation

L'index des produits phytosanitaires de l'OFAG a été actualisé en date du 05.07.2018. Grâce à la procédure concernant les usages mineurs (OPPh art. 35), l'utilisation de l'herbicide Stomp Aqua (BASF Schweiz AG) a été étendue à de nouvelles cultures de légumes, et complété pour plusieurs cultures pour lesquelles le produit était d'ores et déjà autorisé (voir <https://www.psm.admin.ch/fr/produkte/6880>). Dans le cadre de cette procédure, les indications autorisées sont identifiées avec la charge «autorisée en tant qu'utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use)». L'autorisation de vente basée sur l'autorisation du produit Stomp Aqua (Stomp Aqua, Syngenta) a en conséquence été également actualisée (<https://www.psm.admin.ch/fr/produkte/6880-1>).



Photo 1: Variantes de l'essai 2017 de stratégies herbicides en culture de céleri (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 2: Essai 2015 de stratégies herbicides sur fenouil (photo: C. Sauer, Agroscope).

Il faut tenir compte du fait que plusieurs des nouvelles possibilités d'utilisation et extensions ne sont expressément concédées que pour les applications en plein air. Elles sont libellées ainsi dans l'index des produits phytosanitaires: «Plein air: culture indiquée».

Stomp Aqua peut être utilisé dorénavant dans les cultures suivantes de légumes produits en plein air:

- Concombres
- Ail
- Courges à enveloppe comestible
- Raifort
- Melons
- Fève
- Roquette
- Échalotes
- Ciboulette

Une liste complète des nouvelles possibilités d'utilisation sera publiée à l'occasion de la prochaine actualisation des produits phytosanitaires dans l'Info maraîchère. Pour les autorisations existantes, on a fixé entre autres des charges supplémentaires visant à garantir que la substance active ne soit pas appliquée deux fois à la dose complète (par exemple avant et après plantation). Lorsqu'un traitement fractionné (split) est possible, il figure explicitement dans l'autorisation.

En cultures de céleri et de fenouil, la lutte contre les adventices était problématique depuis l'abandon du Linuron. Dorénavant, la possibilité d'utiliser Stomp Aqua après plantation devrait faciliter quelque peu la gestion de ces cultures en plein air.



Sur fenouil planté, Stomp Aqua peut être appliqué jusqu'à 10 jours après plantation (délai d'attente: 60 jours). Sur céleri-branché planté, l'application est autorisée jusqu'au stade BBCH 13 (étalement de la 3e feuille) (délai d'attente: 60 jours). Sur céleri-pomme, l'application après plantation est également autorisée jusqu'au stade de culture BBCH 13. Si le céleri-pomme est destiné à être vendu en bottes, le délai d'attente de 60 jours doit être respecté.

Dans le cadre du projet du service Extension «Stratégies de remplacement d'herbicides et de fongicides dont l'autorisation est échue» (direction du projet: Jürgen Krauss), on a réalisé

plus de 30 essais de stratégies herbicides en cultures de carottes, fenouil, céleris et en d'autres cultures. Dans les essais en cultures de fenouil et de céleris, nous avons aussi utilisé la substance active pendiméthaline après plantation dans le cadre des stratégies comparées. Les résultats de ces essais et les expériences faites seront présentés lors des journées d'hiver des cantons ainsi que dans une fiche technique à publier en février 2019.

Martina Keller & Jürgen Krauss (Agroscope)

martina.keller@agroscope.admin.ch
juergen.krauss@agroscope.admin.ch

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 3: Larves de la piéride du chou (*Pieris brassicae*) sur la pousse florale d'un brocoli (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 4: On observe de nouvelles attaques du puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) dans diverses cultures (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 5: Dégâts causés par la teigne de la betterave (*Scrobipalpa ocellatella*) sur betterave. Le 2^e vol est en cours actuellement (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 6: Il faut s'attendre dès maintenant à l'apparition du mildiou (*Peronospora belbahrii*) sur basilic (photo: C. Sauer, Agroscope).

Les punaises marbrées (*Halyomorpha halys*) colonisent maintenant les légumes fruits sous abris

Cette année, la punaise marbrée n'avait jusqu'ici été observée qu'en plein air, dans les pièges des sites que nous surveillons. Lundi, la présence du ravageur et de ses dégâts a été constatée dans une culture de poivrons.



Photo 7: Les petites taches chlorotiques sur un fruit de poivron trahissent les piqûres de nutrition de la punaise marbrée (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 8: À l'endroit de la piqûre de nutrition, les tissus du limbe se déchirent (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 9: Nymphe («larve») âgée de la punaise marbrée dans une culture de poivrons (photo du 9 juillet par C. Sauer, Agroscope).



Photo 10: Ponte éclos de la punaise marbrée, sous une feuille de poivron (photo: C. Sauer, Agroscope). Les nymphes qui en sont issues se trouvaient sur les plantes voisines.



Photo 11: Les altises (*Phyllotreta* spp.) infestent en ce moment les cultures de choux (photo: C. Sauer, Agroscope).

Forte infestation d'altises dans les cultures de divers choux

Selon l'endroit et la série de culture, on observe actuellement une prolifération exceptionnelle d'altises sur les choux chinois, avec des dégâts massifs sur les cultures jeunes.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de choux-fleurs, de choux pommés et de choux à feuilles de plein champ, on peut utiliser spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ) avec un délai d'attente d'une semaine. On peut aussi appliquer divers pyréthrinoïdes avec un délai d'attente de 2 semaines : par exemple, alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cyperméthrine Médol), lambda-cyhalothrine (divers produits) ou zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW).

Sur les choux-fleurs et les choux pommés, on peut utiliser le pyréthrinoïde bifenthrine (Capito Multi Insektizid, Talstar SC) avec un délai d'attente de 2 semaines.

Dans les cultures de choux pommés, le pyréthrinoïde étofenprox (Blocker, délai d'attente 2 semaines) est autorisé contre les altises, ainsi que l'ester phosphorique chlorpyrifos (Pyrinex, délai d'attente 3 semaines).



Photo 12: Infestation massive de larves de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) à la face inférieure d'une feuille de chou (photo: C. Sauer, Agroscope).

Les mouches blanches du chou et les pucerons occasionnent la formation de fumagine

Dans certaines cultures de brocolis et de choux-fleurs, on a observé le dépôt de miellat et la formation de fumagine sur les feuilles inférieures, à la suite des attaques de pucerons ou de mouches blanches du chou. Dans une des cultures atteintes, ces dernières ont pu se développer sans entrave, la densité de la population atteignant quelque 1000 pupes par feuille. On a déjà pu observer l'émergence de la prochaine génération de ces aleurodes.

Il est important de surveiller régulièrement les cultures, de les soigner et de les irriguer suffisamment. Dès leur récolte, il faut broyer et enfouir superficiellement les résidus laissés au sol, afin que les œufs et les larves de la mouche blanche, et d'autres ravageurs, ne puissent y poursuivre leur développement.



Photo 13: Fumagine (et coccinelle asiatique *Harmonia axyridis*) sur les étages inférieurs du feuillage d'une culture de brocolis, occasionnée par une forte attaque du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) (photo: C. Sauer, Agroscope).

Sont autorisés contre la mouche blanche du chou dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours : bifenthrine (Capito Multi Insecticide, Talstar SC), pyréthrine (Alaxon Gold, Deril, Sanoplant Bio-Spritzmittel) et huile de sésame raffinée + pyréthrine (Parexan N, Pyrethrum FS, Sepal). On peut utiliser, avec un délai d'attente d'une semaine, la pymétrozine (Plenum WG) ménageant la plupart des auxiliaires, ainsi que l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM, Spruzit Schädlingfrei). Dans les cultures mentionnées, le délai d'attente est de 2 semaines pour les pyréthrinoïdes lambda-cyhalothrine (divers produits) et zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW), ainsi que pour le spirotétramate (Movento SC) et le thiaclopride (Biscaya).

Sur choux de Bruxelles, est aussi autorisée l'azadirachtine A (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 14: Tache parcheminée sur poireau (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 15: Taches noirâtres typiques d'attaques de *Stemphylium botryosum* (photo : C. Sauer, Agroscope).

Maladies à taches foliaires en cultures de liliacées

Dans les cultures de poireaux d'automne, on observe l'apparition toujours plus fréquente de taches parcheminées occasionnées par *Phytophthora porri* à l'extrémité des feuilles. Dans les cultures de poireaux et d'oignons proches de la maturité, on observe une augmentation des taches foliaires causées par *Stemphylium* (*S. botryosum*). Il est recommandé de contrôler les cultures et de faire un traitement si nécessaire.

Dans les cultures de poireaux sont autorisées pour lutter contre la maladie des taches parcheminées les substances actives azoxystrobine (divers produits, délai d'attente 2 semaines), trifloxystrobine (Flint, délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine + difeno-conazole (Priori Top, délai d'attente 3 semaines), ou tebuconazole + trifloxy-strobine (Nativo, délai d'attente 3 semaines).

Sur les oignons, contre la maladie du feuillage *Stemphylium* (*S. botryosum*), on peut utiliser les substances actives Tébuconazole + Fluopyram (Moon Experience), avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 16: Taches chlorotiques occasionnées par l'attaque de tétranyques (*Tetranychus urticae*) sur haricots nains (photo: C. Sauer, Agroscope).

Progression de l'invasion de tétranyques tisserands dans les cultures de plein air

Lors du contrôle opéré lundi dans les champs, on a observé une augmentation des dégâts causés par les piqûres de nutrition des acariens jaunes dans des cultures de plein air. Contrôlez notamment les parcelles de haricots et de céleris, et faites un traitement si nécessaire.

Sont autorisés contre les tétranyques dans les cultures de haricots et de céleris-pommes de plein champ : les pyréthroïdes (Alaxon Gold, Deril, Sanoplant Bio-Spritzmittel) ou pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Sepal) avec un délai d'attente de 3 jours. Sont autorisés d'autre part les sels potassiques d'acides gras (par exemple Siva 50, délai d'attente 1 semaine). Sont autorisés aussi les sels potassiques d'acides gras BIOHOP DeIMON, Natural et Neudosan Neu.

Est autorisé pour la lutte contre les tétranyques dans les cultures de céleris-pommes en plein champ: fenpyroximate (Kiron) avec un délai d'attente de 2 semaines.

Pour lutter contre les tétranyques en cultures de haricots de plein champ, on peut aussi utiliser la maltodextrine (Majestik) avec un délai d'attente de 3 jours.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Patrick Joller & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Daniela Marschall, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG), Martina Keller & Jürgen Krauss, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) und Martin Koller (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch